

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 10 juillet 2018 à 19h30 à l'Hôtel de ville de la Municipalité des Cèdres au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres (Québec), J7T 1A1

Présences :

Les conseillers Mme Aline Trudel, MM. Michel Proulx, Serge Clément, Louis Thauvette et Marcel Guérin, sous la présidence du maire, M. Raymond Larouche

Est absent :

M. Bernard Daoust, conseiller

Sont également présents :

M. Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire trésorier agissant à titre de secrétaire de la séance

Mme Chantal Primeau, adjointe à la direction générale et greffe

Ayant constaté le quorum, le président d'assemblée, M. Raymond Larouche, déclare la séance légalement ouverte.

2018-07-235 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 10 juillet 2018

Il est proposé par Marcel Guérin

Appuyé par Aline Trudel

Et résolu

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 10 juillet 2018 comme suit:

L'ordre du jour se lit comme suit :

Moment de réflexion

1. Adoption de l'ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 10 juillet 2018

2. Adoption des procès-verbaux

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin et de la séance extraordinaire du 21 juin 2018

3. Affaires financières

3.1 Acceptation des comptes du 14 juin au 11 juillet 2018

3.2 Acceptation de la liste des bons de commande du 5 juin au 4 juillet 2018

3.3 École Marguerite-Bourgeoys : demande d'aide financière pour l'amélioration du parc-école

3.4 Charex Inc. : autorisation de paiement du décompte progressif numéro 2 – acceptation provisoire dans le cadre des travaux de déplacement d'un collecteur pluvial à l'intersection des chemins Saint-Féréol et du Fleuve

4. Urbanisme, Environnement et Gestion du territoire

- 4.1 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) : demandes acceptées
 - 26, rue de l'Hôtel de Ville – lot 2 048 218 / piscine hors-terre
 - 25, rue Saint-Paul – lot 2 048 200 / changement revêtement de toiture du bâtiment principal
 - 812, chemin Saint-Grégoire – lot 2 047 869 / changement de deux fenêtres du bâtiment principal
 - 17, rue Saint-Joseph – lot 2 048 255 / Projet modifié agrandissement temporaire
- 4.2 Comité Zip du Haut Saint-Laurent : offre de services professionnels pour la caractérisation des ponceaux et collecte de données de profondeur et de vitesse de courant de la Coulée à Biron
- 4.3 Plan de conservation des milieux naturels de la Municipalité des Cèdres
- 4.4 Cession pour fins de parcs, de terrain de jeux et d'espaces naturels : 62-64, rue Saint-Paul – lot 2 045 815 – lots projetés 6 255 880 et 6 255 881
- 4.5 Commission de protection du territoire agricole du Québec : remblai en zone agricole – lot 2 047 564 (chemin Saint-Dominique)

5. Règlements

- 5.1 Avis de motion - règlement numéro 412-1-2018 modifiant le règlement numéro 412-2017 sur la possession et la détention d'animaux domestiques afin de se conformer à la loi 128 visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens
- 5.2 Adoption du projet de règlement numéro 412-1-2018 modifiant le règlement numéro 412-2017 sur la possession et la détention d'animaux domestiques afin de se conformer à la loi 128 visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens
- 5.3 Désignation des personnes habilitées à l'application de loi 128 visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens
- 5.4 Avis de motion - règlement numéro 375-8-2018 modifiant le règlement numéro 375-2014 et ses amendements (RMH 330) relatif au stationnement afin d'ajouter les voies publiques où l'immobilisation est limitée
- 5.5 Adoption du projet de règlement numéro 375-8-2018 modifiant le règlement numéro 375-2014 et ses amendements (RMH 330) relatif au stationnement afin d'ajouter les voies publiques où l'immobilisation est limitée

6. Affaires municipales

- 6.1 Congrès 2018 de la Fédération québécoise des municipalités : inscription
- 6.2 Résolutions d'appui
 - 6.2.1 Demande d'aide financière / règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q2-R22)
 - 6.2.2 Demande à Hydro-Québec et au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports dans le cadre de l'aménagement de la piste cyclable sur la route 201 et le pont Mgr-Langlois

- 6.3 Participation à la 24^e édition de l'Omnium de golf du maire de Vaudreuil-Dorion
- 6.4 Offre d'achat conditionnelle pour les réseaux d'aqueduc et d'égout privés exploités par Services 2015 (9314-3782 Québec Inc.)
- 6.5 Sûreté Cavalerie Inc. : contrat pour un service de numéro unique / ligne citoyenne patrouille municipale

7. Ressources humaines

- 7.1 Reconduction du prolongement du contrat de travail de M. Mathieu Levac à titre de journalier/ouvrier temporaire au Service des travaux publics
- 7.2 Autorisation de signature de lettre d'entente
 - 7.2.1 Modification de la convention collective de travail des pompiers et pompières – section locale Les Cèdres afin de modifier les horaires de garde externe de fins de semaine
 - 7.2.2 Modification de la convention collective de travail des pompiers et pompières – section locale Les Cèdres et de l'entente de travail des officiers cadres à temps partiel du Service de sécurité incendie afin d'ajouter un projet pilote de gardes de fins de semaine pour les officiers et syndiqués (lieutenants)
- 7.3 Démission de Mme Valérie Allard, préposée à l'animation
- 7.4 Entérinement de la suspension sans solde de l'employé numéro 107
- 7.5 Embauche de Mlle Mercedes Isabelle à titre d'aide-matelot et guide-animatrice

8. Infrastructures et travaux publics

- 8.1 Afficheur de vitesse mobile :
 - 8.1.1 Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports : demande d'autorisation pour l'installation d'afficheur de vitesse
 - 8.1.2 Trafic Innovation Inc. : acquisition d'un panneau afficheur de vitesse
- 8.2 Signal lumineux Kali-Flash
 - 8.2.1 Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports : demande d'autorisation pour l'installation d'un signal lumineux Kali-Flash
 - 8.2.2 Signalisation Kalitec Inc. : acquisition d'un signal lumineux Kali-Flash
- 8.3 Entretien Michel Leduc : autorisation de signature de l'avenant numéro 1 au contrat de service afin de mettre à jour la liste des aires d'entretien d'espaces verts
- 8.4 Appel d'offres public pour le pavage de divers chemins municipaux
- 8.5 Pavé-uni au Pavillon du quai
 - 8.5.1 Montréal Briques et Pierre Inc. : contrat pour la fourniture de pavé-uni
 - 8.5.2 Terrassement Théorêt Inc. : contrat pour la pose de pavé-uni
- 8.6 Geothentic : contrat pour l'acquisition de systèmes de repérage (GPS) pour certains véhicules municipaux

9. Service de sécurité incendie

- 9.1 Renouvellement du système d'éclairage du véhicule d'élévation 405

10. Service des loisirs, culture

10.1 Surfaces Sportives Prévost Inc. : contrat pour la fourniture et le marquage de lignes permanentes Permaligne

10.2 Autorisation de signature d'une entente avec le Club de Soccer Soulanges

10.3 L’Affiche lettrage et enseignes : contrat pour la confection d’enseignes événementiels

10.4 Techno Pieux : contrat pour l’installation des enseignes événementiels

10.5 Audio Acoustique : contrat pour l’éclairage de la scène Desjardins

11. Divers et correspondance

Parole au Conseil

Levée de la séance ordinaire

2018-07-236 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin et de la séance extraordinaire du 21 juin 2018

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 12 juin et de la séance extraordinaire du 21 juin 2018 et renoncent à leur lecture;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 12 juin et de la séance extraordinaire du 21 juin 2018 soient adoptés le tout en conformité du Code municipal.

Adopté à l’unanimité

2018-07-237 Acceptation des comptes du 14 juin au 11 juillet 2018

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

QUE le Conseil approuve le paiement des comptes du 14 juin au 11 juillet 2018 inscrits au journal des déboursés et tel que détaillé sur les listes des comptes payés dûment déposées aux membres du Conseil;

FONDS D'ADMINISTRATION	MONTANT PAYÉ
▪ Paiement par chèques	213 821.51\$
▪ Chèques annulés	(2 181.10\$)
▪ Chèques règlements	17 892.50\$
▪ Paiements par prélèvement bancaire	199 087.65\$
▪ Prélèvements bancaires annulés	(3 359.36\$)
▪ Salaires versés – paies numéros 23 à 25	138 611.55 \$
▪ Contribution de l'employeur	18 391.60\$

QUE le Conseil autorise le secrétaire-trésorier à effectuer les paiements requis pour les différents fonds.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2018-07-238 Acceptation de la liste des bons de commande du 5 juin au 4 juillet 2018

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

QUE conformément à l'article 961.1 du Code municipal, le rapport des dépenses présenté à cette séance inclus également le rapport des autorisations de dépenses émis au cours du mois précédent;

QUE la présente certifie que la liste des bons de commandes et la liste des engagements financiers de l'année 2018 transmises par le secrétaire-trésorier à chaque membre du Conseil, et émises le 4 juillet 2018 ont été acceptées par le Conseil municipal à cette séance.

BONS DE COMMANDES	MONTANT PAYÉ
▪ Liste des bons de commandes	28 429.63 \$
▪ Listes des engagements financiers (ententes)	761 117.80 \$

Adopté à l'unanimité

2018-07-239 École Marguerite-Bourgeois : demande d'aide financière pour l'amélioration du parc-école

ATTENDU QUE la Municipalité a déposé une demande de participation au programme Plantons ensemble afin de doter la cour de l'école Marguerite-Bourgeois d'arbres matures;

ATTENDU QUE l'école Marguerite-Bourgeois procède à l'amélioration de sa cour d'école dont le coût d'investissement s'élève à 89 548.28 \$;

ATTENDU la demande d'aide financière;

ATTENDU la recommandation du Comité des parcs et piste cyclable;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

DE VERSER une aide financière de 3 610\$ (taxes en sus) à l'école Marguerite-Bourgeois pour l'acquisition d'une balançoire, tel qu'il appert au devis numéro 23368 de la compagnie Multi-Jeux Martin.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour affecter la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2018-07-240 Charex Inc. : autorisation de paiement du décompte progressif numéro 2 – acceptation provisoire dans le cadre des travaux de déplacement d'un collecteur pluvial à l'intersection des chemins Saint-Féréol et du Fleuve

ATTENDU la résolution numéro 2017-11-418 octroyant le mandat à la firme Charex Inc. pour les travaux de déplacement d'un collecteur pluvial à l'intersection des chemins Saint-Féréol et du Fleuve ;

ATTENDU le dépôt du décompte progressif numéro 2 ;

ATTENDU le dépôt du certificat de réception provisoire en date du 14 juin 2018;

ATTENDU le dépôt de la liste de déficiences numéro 2 suite à l'inspection visuelle du chantier tenue le 13 juin dernier;

ATTENDU la recommandation de paiement émise par l'ingénieur de la Municipalité ;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 2 – acceptation provisoire au montant de 167 668.40\$ (taxes en sus) à Charex Inc. dans le cadre des travaux de déplacement d'un collecteur pluvial à l'intersection des chemins Saint-Féréol et du Fleuve;

QUE la dépense soit affectée au règlement d'emprunt numéro 411-2017.

Adopté à l'unanimité

**2018-07-241 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
*Demandes acceptées***

ATTENDU les demandes de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) déposées au Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

ATTENDU QUE le CCU a recommandé l'acceptation des PIIA lors de sa séance du 20 juin 2018 ;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'ACCEPTER les demandes de plan d'implantation et d'intégration architecturale, tel que déposé, pour les propriétés suivantes :

Adresse	Nature de la demande	Décision
26, rue de l'Hôtel de Ville – lot 2 048 218	Piscine hors-terre	Acceptée
25, rue Saint-Paul – lot 2 048 200	Changement revêtement de toiture du bâtiment principal	Acceptée
812, chemin Saint-Grégoire – lot 2 047 869	Changement de deux fenêtres du bâtiment principal	Acceptée
17, rue Saint-Joseph – lot 2 048 255	Projet modifié agrandissement temporaire	Acceptée

Adopté à l'unanimité

2018-07-242 Comité Zip du Haut Saint-Laurent : offre de services professionnels pour la caractérisation des ponceaux et collecte de données de profondeur et de vitesse de courant de la Coulée à Biron

ATTENDU QUE le Comité Zip du Haut Saint-Laurent a déposé, en février 2018, une étude relative à la prolifération des plantes aquatiques présentes dans la coulée à Biron ;

ATTENDU QUE le Comité Zip du Haut Saint-Laurent a conclu que la température élevée de l'eau et les apports en nutriments jouent un rôle important dans la prolifération des plantes aquatiques ;

ATTENDU l'offres de services professionnels par le Comité Zip du Haut Saint-Laurent afin de caractériser les ponceaux de la Coulée à Biron et collecter les données de profondeur et de vitesse du courant du cours d'eau ;

ATTENDU les recommandations de la table de travail de la Coulée à Biron lors de la réunion du 17 mai dernier ;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

DE MANDATER le Comité Zip du Haut Saint-Laurent pour la caractérisation des ponceaux et collecte de données de profondeur et de vitesse de courant de la Coulée à Biron au montant forfaitaire de 2 700\$ (taxes incluses).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2018-07-243 Plan de conservation des milieux naturels de la Municipalité des Cèdres

ATTENDU la résolution numéro 2016-12-588 mandatant l'Institut des territoires pour l'élaboration d'un plan de conservation des milieux naturels et sa cartographie pour le territoire de la Municipalité ;

ATTENDU QUE l'Institut des territoires a présenté, en juin 2018, le plan de conservation des milieux naturels aux élus municipaux ;

ATTENDU les commentaires recueillis ;

Il est proposé par Louis Thauvette
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

D'ACCEPTER le dépôt du plan de conservation des milieux naturels et sa cartographie de la Municipalité des Cèdres.

Adopté à l'unanimité

**2018-07-244 Cession pour fins de parcs, de terrain de jeux et d'espaces naturels
62-64, rue Saint-Paul – lot 2 045 815 – lots projetés 6 255 880 et 6 255 881**

ATTENDU la demande d'opération cadastrale affectant le lot 2 045 815 appuyée par le plan S2383-3, minute 10 658, daté du 6 juin 2018, préparé par l'arpenteur géomètre, M. David Simoneau et déposé le 14 juin 2018 ;

ATTENDU QUE la Municipalité n'aurait pas d'intérêt à faire l'acquisition de terrain à cet endroit ;

ATTENDU QUE cette demande concerne la subdivision du lot 2 045 815 afin de former deux lots distincts (lots projetés 6 255 880 et 6 255 881) ;

ATTENDU QU'après étude, les membres du Comité administratif d'urbanisme recommandent au Conseil que la compensation pour le 10 % pour fins de parcs et terrain de jeux et d'espaces naturels soit versée en argent pour une valeur de 9 010\$;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'ACCEPTER le versement de la somme de 9 010\$ pour fins de compensation à la cession pour fins de parcs, de terrain de jeux et d'espaces naturels correspondant à 10% de la valeur du lot affecté.

Adopté à l'unanimité

**2018-07-245 Commission de protection du territoire agricole du Québec
Remblai en zone agricole – lot 2 047 564 (chemin Saint-Dominique)**

ATTENDU la demande de M. Jean Lalonde pour une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour réaliser un remblai pour la création d'un chemin de ferme le long du lot 2 047 564 conformément à l'article 58 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA);

ATTENDU QUE le chemin a une longueur de 1 200 mètres par 3,66 mètres de largeur, soit 4 392 mètres carrés (0,439 ha) et une épaisseur de 0,15 mètre;

ATTENDU QUE les travaux concernent un usage agricole;

ATTENDU QUE les travaux ont débuté sans certificat d'autorisation de la Municipalité et sans autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

ATTENDU QUE les travaux ont été arrêtés;

ATTENDU QUE la superficie visée par la demande est de 0,439 hectare ;

ATTENDU QUE l'épaisseur du remblai ne dépassera pas 0,15m;

ATTENDU QUE les travaux ont pour but de faciliter l'accès à certaines parties des terres pour des fins agricoles ;

ATTENDU QUE des tests de sol ont été réalisés sur le remblai;

ATTENDU QUE selon l'étude d'Amec Foster Environnement & infrastructure, la terre utilisée pour le remblai est conforme aux critères A du ministère du Développement Durable et de la Lutte contre les changements climatiques;

ATTENDU QUE les travaux ne touchent aucun cours d'eau;

ATTENDU QUE la présente demande ne contrevenait pas aux différentes lois et règlements des autres instances gouvernementales au moment de son dépôt;

ATTENDU QUE la présente demande ne contrevient pas aux règlements municipaux selon les documents fournis ;

ATTENDU QU'il n'y a pas d'espace approprié disponible en zone non agricole ailleurs sur le territoire de la Municipalité ;

ATTENDU QUE le Comité administratif d'urbanisme a recommandé l'appui de la demande d'autorisation lors de sa réunion du 20 juin 2018;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

D'APPUYER la demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin de réaliser un remblai pour la création d'un chemin de ferme le long du lot 2 047 564, d'une longueur de 1 200 mètres par 3,66 mètres de largeur, soit 4 392 mètres carrés (0,439 ha) et d'une épaisseur de 0,15 mètre conformément à l'article 58 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA).

Adopté à l'unanimité

2018-07-246 **Avis de motion et dispense de lecture - règlement numéro 412-1-2018 modifiant le règlement numéro 412-2017 sur la possession et la détention d'animaux domestiques afin de se conformer à la loi 128 visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens**

AVIS DE MOTION ET DISPENSE DE LECTURE est donné par le conseiller, M. MARCEL GUÉRIN, que sera adopté, à une séance ultérieure, le règlement numéro 412-1-2018 sur la possession et la détention d'animaux domestiques afin de se conformer à la loi 128 visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens

Une copie du projet de règlement est remise aux membres du Conseil dans les délais prescrits, le tout conformément à la loi.

2018-07-247 **Adoption du projet de règlement numéro 412-1-2018 modifiant le règlement numéro 412-2017 sur la possession et la détention d'animaux domestiques afin de se conformer à la loi 128 visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens**

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le règlement numéro 412-2017 sur la possession et la détention d'animaux domestiques;

ATTENDU la loi 128 visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens;

ATTENDU les responsabilités et pouvoirs des municipalités locales légués par la loi 128;

ATTENDU la pertinence de procéder à la mise à jour du règlement numéro 412-2017 sur la possession et la détention d'animaux domestiques afin de se conformer à la loi 128;

ATTENDU QU'un avis de motion et dispense de lecture a été dûment donné lors de la présente séance du Conseil du 10 juillet 2018;

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du Conseil au moins deux jours juridiques avant la présente séance;

ATTENDU QUE tous les conseillers déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

QUE le Conseil adopte le projet de règlement portant le titre de ***Règlement numéro 412-1-2018 modifiant le règlement numéro 412-2017 sur la possession et la détention d'animaux domestiques afin de se conformer à la loi 128 visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens***

QUE le texte du règlement numéro 412-1-2018 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

Adopté à l'unanimité

2018-07-248 Désignation des personnes habilitées à l'application de loi 128 visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens

ATTENDU la loi 128 visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens;

ATTENDU l'article 45 de la section VI - Responsabilités et pouvoirs des municipalités locales stipulant que toute municipalité est chargée de l'application sur son territoire de la présente loi et de ses règlements;

ATTENDU QU'à cette fin, une municipalité peut désigner un fonctionnaire ou un employé de la Municipalité responsable d'exercer les pouvoirs qui y sont prévus;

Il est résolu par Serge Clément
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

DE DÉSIGNER les personnes suivantes responsables d'exercer les pouvoirs prévus par la loi 128 visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens :

- La responsable du Service de l'urbanisme
- L'inspecteur municipal
- La commis à l'urbanisme et à l'environnement
- Les agents de la patrouille et la de surveillance

Adopté à l'unanimité

2018-07-249 Avis de motion et dispense de lecture - règlement numéro 375-8-2018 modifiant le règlement numéro 375-2014 (RMH 330) relatif au stationnement afin d'ajouter les voies publiques où l'immobilisation est limitée

AVIS DE MOTION ET DISPENSE DE LECTURE est donné par la conseillère, MME ALINE TRUDEL, que sera adopté, à une séance ultérieure, le règlement numéro 375-8-2018 modifiant le règlement numéro 375-2014 (RMH 330) relatif au stationnement afin d'ajouter les voies publiques où l'immobilisation est limitée.

Une copie du projet de règlement est remise aux membres du Conseil dans les délais prescrits, le tout conformément à la loi.

2018-07-250 Adoption du projet de règlement numéro 375-8-2018 modifiant le règlement numéro 375-2014 relatif au stationnement afin d'ajouter les voies publiques où l'immobilisation est limitée

ATTENDU QUE les municipalités locales ont le pouvoir d'adopter des règlements relatifs au stationnement;

ATTENDU QU'il y a lieu de limiter le temps d'immobilisation aux abords des boîtes aux lettres de Poste Canada;

ATTENDU QU'un avis de motion a été dûment donné lors de la présente séance du 10 juillet 2018;

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du Conseil au moins deux jours juridiques avant la présente séance;

ATTENDU QUE tous les conseillers déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

Il est résolu par Michel Proulx
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

QUE le Conseil adopte le projet de règlement portant le titre de
Règlement numéro 375-8-2018 modifiant le règlement numéro 375-2014 (RMH 330) relatif au stationnement afin d'ajouter les voies publiques où l'immobilisation est limitée

QU'IL SOIT, PAR LE PRÉSENT PROJET DE RÈGLEMENT, DÉCRÉTÉ ET STATUÉ CE QUI SUIT :

ARTICLE 1

Le précédent préambule fait partie intégrante du présent règlement relatif aux stationnements numéro 375-08-2018.

ARTICLE 2

L'annexe B « Voies publiques où le stationnement est limité » du règlement numéro 375-2014 et ses amendements est modifié par l'ajout du volet suivant:

« Voies publiques où l'immobilisation est limitée »

ARTICLE 3

L'annexe B « Voies publiques où l'immobilisation est limitée » du règlement numéro 375-2014 et ses amendements est modifié par l'ajout de l'expression suivante :

- *Toutes les aires de boîtes postales sur les voies publiques de la Municipalité dans un rayon de 12 mètres devant les boîtes postales ou selon la signalisation indiquée, et ce pour une période limitée d'au plus 5 minutes.*

ARTICLE 4

Le présent règlement fait partie intégrante du règlement relatif au stationnement numéro 375-2014 (RMH) qu'il modifie.

ARTICLE 5

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité

2018-07-251 Congrès 2018 de la Fédération québécoise des municipalités : inscription

ATTENDU QUE la Fédération Québécoise des Municipalités tiendra son congrès annuel du 20 au 22 septembre 2018 au Palais des congrès de Montréal;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

D'INSCRIRE les élus suivants au congrès 2018 de la Fédération des municipalités du Québec: MM. Raymond Larouche, Serge Clément, Bernard Daoust, Louis Thauvette et Mme Aline Trudel;

QUE la Municipalité des Cèdres assume les frais d'inscription, de transport, d'hébergement et accorde un remboursement de 120 \$ maximum par jour, par personne pour les frais de subsistance (avec pièces justificatives).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2018-07-252 Résolution d'appui Demande d'aide financière / règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q2-R22)

ATTENDU les exigences contenues au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22);

ATTENDU le fardeau financier majeur qui incombe aux propriétaires des résidences devant se conformer à ce règlement;

ATTENDU QUE la mise en place d'égout peut faire l'objet d'une subvention allant jusqu'à 50 % et qu'il y a lieu d'assurer une équité dans les subventions dont peuvent bénéficier les municipalités et les citoyens;

ATTENDU QUE la seule aide financière offerte aux propriétaires d'installations septiques voulant se conformer au règlement Q-2, r.22 est un crédit d'impôt provincial correspondant à 20 % des dépenses admissibles qui excèdent 2 500\$;

ATTENDU QUE le financement de la mise aux normes des installations septiques par le biais d'un règlement d'emprunt municipal prive les propriétaires du crédit d'impôt provincial disponible;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

DE DEMANDER au gouvernement du Québec de mettre en place diverses mesures d'aide financière afin d'aider les propriétaires à se conformer aux exigences contenues au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22);

DE DEMANDER au gouvernement du Québec de modifier les modalités relatives au crédit d'impôt afin que les propriétaires puissent bénéficier de ce crédit même lorsque les municipalités ont recours à un règlement d'emprunt;

DE TRANSMETTRE la présente résolution à Mme Lucie Charlebois, députée de Soulanges, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie et ministre responsable de la région de la Montérégie, à M. Peter Schiefke, député pour Vaudreuil-Soulanges ainsi qu'au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

DE TRANSMETTRE la présente résolution à la MRC de Vaudreuil-Soulanges ainsi qu'aux municipalités la composant afin de leur proposer d'adopter une résolution d'appui à la présente.

Adopté à l'unanimité

2018-07-253

Résolution d'appui

Demande à Hydro-Québec et au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports dans le cadre de l'aménagement de la piste cyclable sur la route 201 et le pont Mgr-Langlois

ATTENDU QU'Hydro-Québec a annoncé lors d'une rencontre le 15 mai 2018, à Châteauguay, que les travaux en lien avec les barrages de Coteau-du-Lac sont prévus pour une période approximative de 10 ans;

ATTENDU QUE la piste cyclable fait partie de la route verte;

ATTENDU QUE plusieurs actions promotionnelles ont été réalisées dans les derniers mois afin de promouvoir le réseau cyclable et ses interconnexions;

ATTENDU QUE le volet récréotouristique de la région pour la période estivale passe considérablement par ce réseau cyclable;

ATTENDU QUE cette partie de la piste cyclable est l'unique voie d'interconnexion permanente à l'ouest de Montréal;

ATTENDU QUE le dossier actuel prône les saines habitudes de vie;

ATTENDU QUE la traverse en vélo sur le pont Mgr-Langlois est présentement une solution que les cyclistes empruntent tous les jours, et ce sans moyens de sécurité;

ATTENDU QUE la Ville de Salaberry-de-Valleyfield reconnaît qu'il y a des normes de sécurité à respecter;

ATTENDU la recommandation du directeur du Service récréatif et communautaire d'autoriser les différentes recommandations adressées à Hydro-Québec ainsi qu'au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Il est proposé par Louis Thauvette

Appuyé par Aline Trudel

Et résolu

DE RECOMMANDER au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports l'installation temporaire d'une piste cyclable de contournement selon l'une des options suivantes :

- option 1 : piste cyclable bidirectionnelle protégée par des glissières de sécurité de béton surmontées d'une barrière antidébris à partir du chemin d'accès Hydro-Québec, les sections en pont seraient plus étroites avec obligation des cyclistes de descendre du vélo. L'aménagement d'un petit chemin d'accès près de la bretelle de sortie vers le boulevard Bord-de-l'Eau pour rejoindre le tracé actuel. Une modification du marquage sur le boulevard Mgr-Langlois et une diminution des largeurs de voies, le tout pourrait s'accompagner d'une diminution de la vitesse à 50 km/h à partir du chemin d'accès Hydro-Québec en direction Salaberry-de-Valleyfield considérant la diminution de largeur des voies de circulation; ou
- option 2 : piste cyclable unidirectionnelle protégée par des glissières de sécurité de béton. Une modification du marquage sur le boulevard Mgr-Langlois et une diminution des largeurs de voies. L'implantation d'un système de contrôle à l'intersection du boulevard Mgr-Langlois et de la rue Cardinal par des feux de circulation temporaires. L'aménagement de l'accotement cyclable du boulevard Mgr-Langlois entre la rue Cardinal et le pont Mgr-Langlois (donc évitement de la zone identifiée comme ayant trop de mouvements commerciaux et industriels), le tout pourrait s'accompagner d'une diminution de la vitesse à 50 km/h à partir du chemin d'accès Hydro-Québec jusqu'à la rue Cardinal, et ce dans les deux directions, considérant la diminution de largeur des voies de circulation;

DE DEMANDER à Hydro-Québec d'agir à titre de porteur de dossier dans le cadre de l'aménagement de la piste cyclable sur la route 201 et le pont Mgr-Langlois;

DE RECOMMANDER fortement à Hydro-Québec le report des travaux en lien avec les barrages de Coteau-du-Lac en 2019 en raison du court délai d'avis de fermeture de la piste cyclable;

DE DEMANDER à Hydro-Québec de procéder à une analyse de la faisabilité technique d'implanter une solution permanente afin de remédier aux différents travaux à venir sur les barrages de Coteau-du-Lac.

Adopté à l'unanimité

2018-07-254 Participation à la 24^e édition de l'Omnium de golf du maire de Vaudreuil-Dorion

ATTENDU la tenue de la 24^e édition de l'Omnium du maire 2018 de la Ville de Vaudreuil-Dorion qui se déroulera le mercredi 3 octobre 2018 au Club de golf Summerlea;

ATTENDU la pertinence de la Municipalité à participer à cet évènement;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

DE PARTICIPER à la 24^e édition de l'Omnium du maire 2018 de la Ville de Vaudreuil-Dorion qui se déroulera le 3 octobre 2018 au Club de golf Summerlea au coût de 800 \$ (formule Vegas à 4).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2018-07-255 Offre d'achat conditionnelle pour les réseaux d'aqueduc et d'égout privés exploités par Services 2015

ATTENDU QUE les réseaux d'aqueduc et d'égout privés situés dans le domaine Lucerne appartiennent à Services 2015;

ATTENDU QU'il existe des problématiques relativement aux réseaux d'aqueduc et d'égout privés exploités par Services 2015;

ATTENDU le litige relativement au drainage pluvial et des démarches légales entamées par Services 2015;

ATTENDU la volonté de la Municipalité des Cèdres de procéder à l'acquisition de ces réseaux;

ATTENDU la nécessité d'évaluer les caractéristiques, l'état et les infrastructures des réseaux;

ATTENDU les négociations entre les parties;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'AUTORISER le maire, M. Raymond Larouche et le directeur général, M. Jimmy Poulin, à signer une offre d'achat conditionnelle dans le cadre du projet d'acquisition des réseaux d'aqueduc et d'égout privés exploités par Services 2015;

DE MANDATER Me Marc-Alexandre Girard du cabinet Dunton Rainville avocats afin de préparer les documents inhérents à l'acquisition des réseaux d'aqueduc et d'égout privés exploités par Services 2015.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2018-07-256 Sûreté Cavalerie Inc. : contrat pour un service de numéro unique / ligne citoyenne patrouille municipale

ATTENDU l'insatisfaction de la Municipalité à l'égard de la ligne de service 311;

ATTENDU la volonté de la Municipalité d'offrir un service de ligne de qualité aux citoyens afin de signaler toute problématique relevant des services municipaux;

ATTENDU QUE Sûreté Cavalerie Inc. offre un service de ligne citoyenne afin de permettre à tous les citoyens et visiteurs de répartir des demandes ou rapporter diverses situations auprès de l'entreprise;

ATTENDU QUE le service de la ligne citoyenne est disponible 24h/24 et 7 jours sur 7;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'ACCEPTER l'offre de service de Sûreté Cavalerie Inc. pour un service de numéro unique / ligne citoyenne municipale au coût mensuel de 249,95\$ (taxes en sus) ;

QUE les frais d'ouverture de dossier et d'assignation du numéro de téléphone est au coût de 250\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2018-07-257 Reconduction du prolongement du contrat de travail de M. Mathieu Levac à titre de journalier/ouvrier temporaire au Service des travaux publics

ATTENDU la résolution numéro 2016-11-523 embauchant M. Mathieu Levac à titre de journalier/ouvrier temporaire pour le remplacement de l'employé numéro 43;

ATTENDU le prolongement indéterminé de l'absence de l'employé numéro 43;

ATTENDU QU'il y a lieu de spécifier trimestriellement la période de prolongement du contrat de travail;

Il est proposé par Louis Thauvette
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

DE RECONDUIRE le poste de M. Mathieu Levac à titre de journalier/ouvrier pour la période du 16 juillet au 12 octobre 2018, et ce à raison de 40 heures / semaine selon les conditions de travail de la convention collective des employés de voirie présentement en vigueur.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2018-07-258 Autorisation de signature d'une lettre d'entente
*Modification de la convention collective de travail des pompiers et pompières – section locale Les Cèdres afin de modifier les horaires de garde externe de fins de semaine***

ATTENDU la signature de la convention collective de travail des pompiers et pompières – section locale Les Cèdres conformément à la résolution numéro 2017-06-267 et dûment entrée en vigueur le 28 juin 2017;

ATTENDU la demande syndicale des premiers répondants afin de modifier l'article 24.05 relatif aux horaires de la garde externe de fin de semaine;

ATTENDU la recommandation du Comité du service de sécurité incendie;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'AUTORISER le maire, M. Raymond Larouche et le directeur général, M. Jimmy Poulin, à signer une lettre d'entente afin de modifier la convention collective de travail des pompiers et pompières – section locale Les Cèdres comme suit :

- Le pompier / premier répondant qui effectue deux quarts de travail de fin de semaine soit du vendredi 19h au lundi 7h est exempté de faire son quart de travail obligatoire de soir de semaine.

Adopté à l'unanimité

2018-07-259 Autorisation de signature d'une lettre d'entente
Modification de la convention collective de travail des pompiers et pompières – section locale Les Cèdres et de l'entente de travail des officiers cadres à temps partiel du Service de sécurité incendie afin d'ajouter un projet pilote de gardes de fins de semaine pour les officiers cadres et syndiqués (lieutenants)

ATTENDU la signature de la convention collective de travail des pompiers et pompières – section locale Les Cèdres conformément à la résolution numéro 2017-06-267 et dûment entrée en vigueur le 28 juin 2017;

ATTENDU la signature de l'entente de travail des officiers cadres à temps partiel du Service de sécurité incendie conformément à la résolution numéro 2015-12-510 et dûment entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016;

ATTENDU la difficulté d'assurer une garde d'officiers la fin de semaine;

ATTENDU les pourparlers avec les officiers cadres et syndiqués (lieutenants) relativement à la mise en place d'une garde conjointe assurée à tour de rôle la fin de semaine;

ATTENDU la recommandation du Comité du service de sécurité incendie;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'AUTORISER le maire, M. Raymond Larouche et le directeur général, M. Jimmy Poulin, à signer une lettre d'entente afin de modifier la convention collective de travail des pompiers et pompières – section locale Les Cèdres et l'entente de travail des officiers cadres à temps partiel du Service de sécurité incendie afin d'ajouter un projet pilote commun de gardes de fins de semaine pour les officiers cadres et syndiqués (lieutenants) pour une période d'un an, et ce selon les conditions intervenues entre les parties.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2018-07-260 Démission de Mme Valérie Allard, préposée à l'animation

ATTENDU la résolution numéro 2017-09-372 embauchant Mme Valérie Allard à titre de préposée à temps partiel à l'animation de la bibliothèque;

ATTENDU la réception d'une lettre transmise par Mme Allard au directeur général l'informant de sa démission en tant qu'employée au poste de préposée à l'animation;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

QUE la Municipalité des Cèdres accepte la démission de Mme Valérie Allard au poste de préposée à temps partiel à l'animation de la bibliothèque;

QUE la démission est effective au 24 août 2018.

Adopté à l'unanimité

2018-07-261 Entérinement de la suspension sans solde de l'employé numéro 107

ATTENDU la recommandation du directeur du Service de sécurité incendie de procéder à la suspension sans solde de l'employé numéro 107;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'ENTÉRINER la suspension sans solde de l'employé numéro 107 pour la période du 5 mai au 2 juin 2018.

Adopté à l'unanimité

2018-07-262 Embauche de Mlle Mercedes Isabelle à titre d'aide-matelot et guide-animatrice

ATTENDU l'offre d'emploi dûment publié le 3 mars 2018;

ATTENDU les entrevues effectuées le 18 juin 2018;

ATTENDU la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

D'EMBAUCHER Mlle Mercedes Isabelle à titre d'aide-matelot et guide-animatrice au taux horaire de 12\$ pour la période du 23 juin au 1^{er} septembre 2018.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2018-07-263 Afficheur de vitesse mobile
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports : demande d'autorisation pour l'installation d'afficheur de vitesse

ATTENDU la volonté d'installer un afficheur de vitesse mobile sur le chemin Saint-Féréol, à l'intersection de la rue Émile, afin de sensibiliser les conducteurs;

ATTENDU QUE le chemin Saint-Féréol est sous la juridiction du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et qu'une autorisation doit être obtenue;

ATTENDU la recommandation du Comité des services techniques;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

QUE le Conseil demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports l'autorisation d'installer un afficheur de vitesse mobile sur le chemin Saint-Féréol à l'intersection de la rue Émile;

D'AUTORISER le directeur général, M. Jimmy Poulin, à signer les documents inhérents à l'autorisation auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Adopté à l'unanimité

2018-07-264 Afficheur de vitesse mobile
Trafic Innovation Inc. : acquisition d'un panneau afficheur de vitesse

ATTENDU la volonté d'installer un afficheur de vitesse mobile sur le chemin Saint-Féréol, à l'intersection de la rue Émile, afin de sensibiliser les conducteurs;

ATTENDU la recommandation du Comité des services techniques;

ATTENDU la demande de prix conformément à la Politique d'acquisition de biens et de services;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'ACCEPTER la soumission numéro 110123 de Trafic Innovation Inc. pour l'achat d'un panneau afficheur de vitesse mobile avec poteau et frais de livraison au coût de 4 360\$ (taxes en sus), conditionnellement à l'acceptation du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2018-07-265 **Signal lumineux Kali-Flash**
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports : demande d'autorisation pour l'installation d'un signal lumineux Kali-Flash

ATTENDU la volonté d'installer un signal lumineux Kali-Flash à la traverse de la piste cyclable sur le chemin Saint-Féréol pour des fins de sécurité;

ATTENDU QUE le chemin Saint-Féréol est sous la juridiction du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et qu'une autorisation doit être obtenue;

ATTENDU la recommandation du Comité des parcs et piste cyclable et du Comité des services techniques et travaux publics;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

QUE le Conseil demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports l'autorisation d'installer un signal lumineux Kali-Flash à la traverse de la piste cyclable sur le chemin Saint-Féréol;

D'AUTORISER le directeur général, M. Jimmy Poulin, à signer les documents inhérents à l'autorisation auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Adopté à l'unanimité

2018-07-266 **Signal lumineux Kali-Flash**
Signalisation Kalitec Inc. : acquisition d'un signal lumineux Kali-Flash

ATTENDU la volonté d'installer un signal lumineux Kali-Flash à la traverse de la piste cyclable sur le chemin Saint-Féréol pour des fins de sécurité;

ATTENDU la recommandation du Comité des parcs et piste cyclable et du Comité des services techniques et travaux publics;

ATTENDU la demande de prix conformément à la Politique d'acquisition de biens et de services;

Il est proposé par Louis Thauvette
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'ACCEPTER la soumission de Signalisation Kalitec Inc. pour l'acquisition de deux unités Kali-Flash et ses composantes au coût de 6 393\$ (taxes en sus), conditionnellement à l'acceptation du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2018-07-267 Entretien Michel Leduc : autorisation de signature de l'avenant numéro 1 au contrat de service afin de mettre à jour la liste des aires d'entretien d'espaces verts

ATTENDU la résolution numéro 2016-04-220 octroyant un contrat de 3 ans à Entretien Michel Leduc pour un service de tonte de gazon et d'entretien des espaces verts;

ATTENDU l'aménagement de terre-pleins sur le chemin Saint-Féréol et d'un terrain de soccer dans le secteur de la rue des Colibris;

ATTENDU la vente du terrain municipal à l'intersection de la rue Blanche et du chemin Saint-Féréol;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

D'AUTORISER le directeur général, M. Jimmy Poulin, à signer l'avenant numéro 1 au contrat octroyé à Entretien Michel Leduc afin d'ajouter l'entretien des terre-pleins sur le chemin Saint-Féréol et le terrain de soccer dans le secteur de la rue des Colibris ainsi que de réajuster la superficie du terrain à l'intersection de la rue Blanche et du chemin Saint-Féréol.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2018-07-268 Appel d'offres public pour le pavage de divers chemins municipaux

ATTENDU le programme triennal d'immobilisation 2018-2020 dûment adopté le 16 janvier dernier;

ATTENDU les projets prévus de travaux et de réfection de chaussées;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'AUTORISER le directeur général, M. Jimmy Poulin, à procéder à un appel d'offres public pour le pavage des chemins suivants : partie sud du chemin Saint-Antoine (entre le cours d'eau Chamberry et la route 338), rues Saint-Joseph et des Colibris, stationnement du terrain de soccer des Colibris et la montée Chénier (500 m en pavage recyclé).

Adopté à l'unanimité

2018-07-269 Pavé-uni au Pavillon du quai
Montréal Briques et Pierre Inc. : contrat pour la fourniture de pavé-uni

ATTENDU le projet d'aménagement d'une terrasse et d'une descente à bateau au Pavillon du quai;

ATTENDU la demande de prix conformément à la Politique d'acquisition de biens et de services;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

D'ACCEPTER la soumission de Montréal Briques & Pierre Inc. pour la fourniture de pavé-uni pour l'aménagement d'une terrasse et d'une descente à bateau au Pavillon du quai au coût total de 12 418.47\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2018-07-270 Pavé-uni au Pavillon du quai
Terrassement Théorêt Inc. : contrat pour la pose de pavé-uni

ATTENDU le projet d'aménagement d'une terrasse et d'une descente à bateau au Pavillon du quai;

ATTENDU la demande de prix conformément à la Politique d'acquisition de biens et de services;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'ACCEPTER la soumission de Terrassement Théorêt Inc. pour la pose de pavé-uni pour l'aménagement d'une terrasse et d'une descente à bateau au Pavillon du quai au coût total de 12 870\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2018-07-271 Geothentic : contrat pour l'acquisition de systèmes de repérage (GPS) pour certains véhicules municipaux

ATTENDU la volonté de la Municipalité de doter certains véhicules du Service des travaux publics et du Service de sécurité incendie de systèmes de repérage (GPS);

ATTENDU la demande de prix conformément à la Politique d'acquisition de biens et de services;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'ACCEPTER l'offre de services de Geothentic pour la fourniture de 14 systèmes de repérage (GPS) au coût de 11 400\$ (taxes en sus) ;

QUE les frais d'installation sont en sus;

QUE les frais mensuels relatifs à l'hébergement et aux licences (14) sont de 350\$ pour un an.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2018-07-272 Renouvellement du système d'éclairage du véhicule d'élévation 405

ATTENDU QUE le système d'éclairage de scène du véhicule 405 (véhicule d'élévation) est désuet et est à l'halogène;

ATTENDU l'intérêt de se doter d'un nouveau système d'éclairage au D.E.L pour le véhicule;

ATTENDU la demande de prix conformément à la Politique d'acquisition de biens et services;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'ACCEPTER la soumission de NRN Électro inc. au montant de 4 947.76\$ (taxes en sus) pour la conversion au D.E.L. du système d'éclairage du véhicule d'élévation 405.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2018-07-273 Surfaces Sportives Prévost Inc. : contrat pour la fourniture et le marquage de lignes permanentes Permaligne

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite installer des lignes synthétiques sur le terrain de soccer de la rue Valade;

ATTENDU QUE Permaligne est un système de marquage synthétique pour tous terrains en gazon naturel;

ATTENDU la demande de prix conformément à la Politique d'acquisition de biens et services;

ATTENDU la recommandation du Comité des parcs et réseau cyclable;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'ACCEPTER la soumission de Surfaces Sportives Prévost Inc. au montant de 8 019.51\$ (taxes en sus) pour le marquage de lignes synthétiques Permaligne sur le terrain de soccer de la rue Valade.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au fonds de parcs et terrains de jeux pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2018-07-274 Autorisation de signature d'une entente avec le Club de Soccer Soulanges

ATTENDU QUE le Club de Soccer Soulanges est un organisme dûment accrédité par la Municipalité des Cèdres;

ATTENDU la Politique de subvention aux citoyens pour activités sportives;

ATTENDU QU'il y a lieu de signer une entente avec le Club de Soccer Soulanges afin d'établir les modalités d'aide financière pour les citoyens de Les Cèdres lors des inscriptions;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'AUTORISER le directeur général, M. Jimmy Poulin, à signer une entente avec le Club de Soccer Soulanges afin d'établir les modalités d'aide financière pour les citoyens de Les Cèdres lors des inscriptions.

Adopté à l'unanimité

2018-07-275 L'Affiche lettrage et enseignes : contrat pour la confection d'enseignes événementiels

ATTENDU la volonté de la Municipalité de promouvoir ses événements ;

ATTENDU les recommandations de la table de travail de la Politique d'affichage événementiel d'installer davantage d'affiches événementiels dans la Municipalité ;

ATTENDU la recommandation du Comité de loisirs, culture pour l'édification de 2 nouvelles structures d'enseignes soit sur le chemin Saint-Féréol nord et près de l'intersection de l'autoroute 20 et du chemin Saint-Féréol (en remplacement de celle existante) ;

ATTENDU QUE l'Affiche lettrage et enseignes a été dûment mandaté pour la confection des enseignes précédentes;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'ACCEPTER la soumission de L'Affiche lettrage et enseignes pour la confection de 2 enseignes événementiels au coût total de 8 958\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2018-07-276 Techno Pieux : contrat pour l'installation des enseignes événementiels

ATTENDU la résolution numéro 2018-07-275 autorisant la confection de 2 enseignes événementiels ;

ATTENDU la demande de prix pour l'installation des enseignes conformément à la Politique d'acquisition de biens et services;

ATTENDU la recommandation du Comité de loisirs, culture ;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'ACCEPTER la soumission de Techno Pieux pour l'installation de 2 enseignes événementiels au coût de 1 800\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2018-07-277 Audio Acoustique : contrat pour l'éclairage de la scène Desjardins

ATTENDU la volonté de la Municipalité d'offrir des spectacles plus tard en soirée durant la saison estivale ainsi qu'à l'automne ;

ATTENDU la nécessité de doter la scène Desjardins d'un éclairage adéquat ;

ATTENDU la demande de prix pour l'installation des enseignes conformément à la Politique d'acquisition de biens et services;

ATTENDU la recommandation du Comité de loisirs, culture ;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'ACCEPTER la soumission de Audio Acoustique pour la fourniture et l'installation d'un éclairage à la scène Desjardins au coût de 2 415\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

Période de questions allouée aux personnes présentes

Début de la période : 20h24

Fin de la période de questions : 20h37

Parole au Conseil

Les membres du Conseil ont la possibilité de soumettre leurs questions ou commentaires au Conseil.

2018-07-278 Levée de la séance ordinaire

ATTENDU QUE les points à l'ordre du jour sont tous épuisés;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

QUE la présente séance ordinaire soit levée à 20h41

Adopté à l'unanimité

Raymond Larouche
Maire

Jimmy Poulin
Secrétaire-trésorier